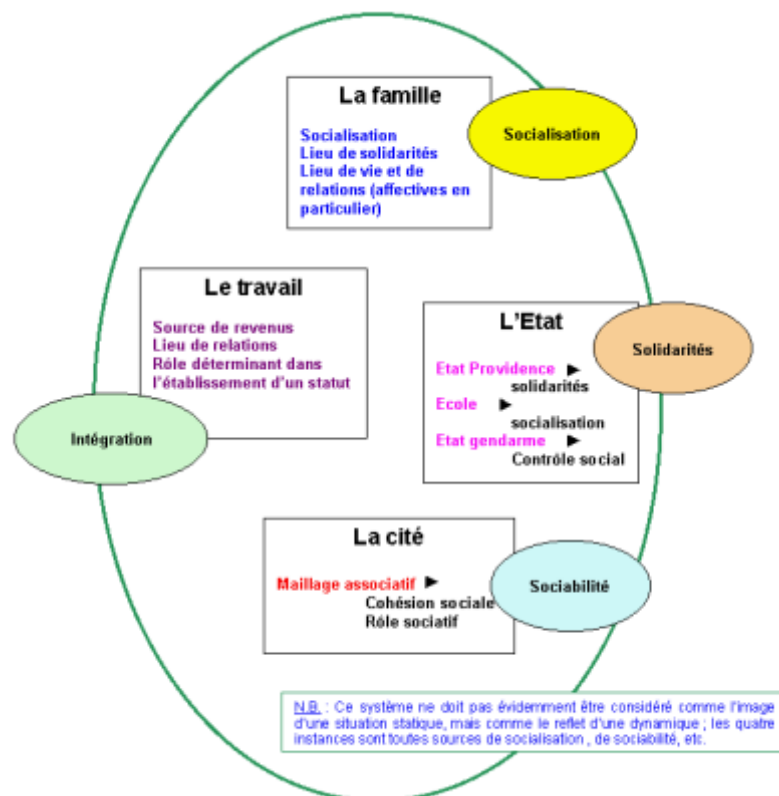


Les instances d'intégration sont-elles en crise ?

Intro : Peut-on parler d'un affaiblissement du lien social ? Cet affaiblissement est-il le fruit d'un individualisme excessif ? Quel est le rôle des grandes institutions dans l'évolution du lien social ?

Une institution est un ensemble de règles sociales qui s'imposent aux individus et réglementent leurs comportements.

Dans les sociétés traditionnelles, il existe des institutions fortes (la famille, la Religion, l'Etat, les corps de métier) alors que dans les sociétés industrielles, ces institutions intégratrices ont évolué et leur poids respectif dans la socialisation des individus a été modifié.



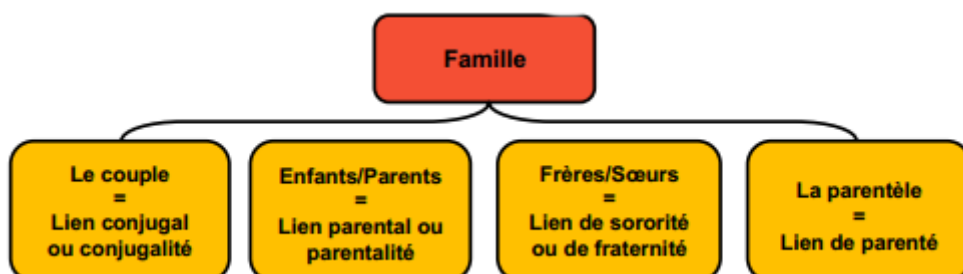
A) Les liens familiaux sont-ils en train de se distendre ?

a) Privatisation et individualisation de la famille

La famille 2 réalités :

Famille au sens strict -> groupe conjugal ou domestique, composé des parents et des enfants vivant sous le même toit.

Famille au sens large -> ensemble des personnes qui sont liées par le sang ou par des alliances qu'elles vivent ou non sous un même toit. (Oncles, cousins, grands-parents...)



Les instances d'intégration sont-elles en crise ?

Depuis le XVIII^e siècle, la famille s'est :

- **Démocratisée** (Femme qui s'autonomise, enfants qui ont de plus en plus de droit...)
- **Individualisée** (Education des enfants davantage sur la construction de leur personnalité que sur la reproduction sociale et familiale)
- En partie **étatisée** (écoles obligatoires, allocations, crèches...)

b) Une fragilisation apparente des liens familiaux et de la socialisation

La famille a été longtemps considérée comme le socle premier sur lequel reposait l'ensemble de la société.

Mais : Un certain nombre d'indicateurs semblent montrer que les liens familiaux se sont fragilisés :

- ➔ Le lien conjugal semble remis en cause par la baisse des mariages et la montée des divorces (*Désinstitutionnalisation de l'Union et divorces qui ont quadruplés depuis 1955*)
- ➔ Les liens entre parents et enfants semblent devenir moins intenses (*Baisse de la taille de la famille suite de la baisse de la fécondité + Autonomisation des enfants + Famille qui perd sa fonction de socialisation ; rôle de l'école, les médias, internet. Socialisation désormais inversée : les enfants initient leurs parents à ces nouvelles pratiques sociales*)
- ➔ Les liens de parenté semblent également s'affaiblir (*Perte du caractère obligatoire des visites à la famille, vie solitaire qui augmente surtout chez les personnes âgées : Situation d'isolement relationnel*)

c) Cependant, l'individualisme n'a pas mis fin à la solidarité familiale

Il y a deux façons de concevoir les progrès de l'individualisme au sein de la famille :

- Pour François de Singly, cette autonomisation croissante des membres de la famille vis-à-vis de la famille elle-même (de la femme vis-à-vis de son mari, des enfants vis-à-vis des parents) peut être considérée comme une évolution positive. La famille est devenue une « famille relationnelle » dont les membres passeraient entre eux des contrats librement négociés. Cette démocratisation de la famille réaliserait en partie l'idéal démocratique : liberté, égalité, fraternité.
- Pour Louis Roussel, cette évolution est négative. Les relations au sein de la famille se sont distendues. Elles rendent la « famille incertaine » avec une montée des égoïsmes et une incapacité des individus à vivre en collectivité. La « désinstitutionnalisation » de la famille menacerait la cohésion sociale.

En réalité, la solidarité familiale est toujours aussi forte lorsque les conditions économiques et sociales le lui permettent. Même si les membres de la famille se sont autonomisés, les relations familiales restent intenses :

Les instances d'intégration sont-elles en crise ?

Les liens conjugaux ne sont pas menacés. Le mariage est une institution forte :

- Volonté de vivre en couple et d'avoir des enfants qui reste largement la norme
- Division des tâches au sein de la famille qui reste très complémentaire
- Durée de vie moyenne en couple qui s'allonge avec l'espérance de vie.

Les liens parentaux restent intenses :

- La plupart des jeunes vivent avec leurs deux parents
- Le groupe domestique demeure le cadre privilégié de la « socialisation primaire »
- Les relations entre parents et enfants sont de plus en plus régulées par la norme du respect mutuel la famille continue à protéger matériellement et affectivement les enfants.

Les liens de parenté sont durables :

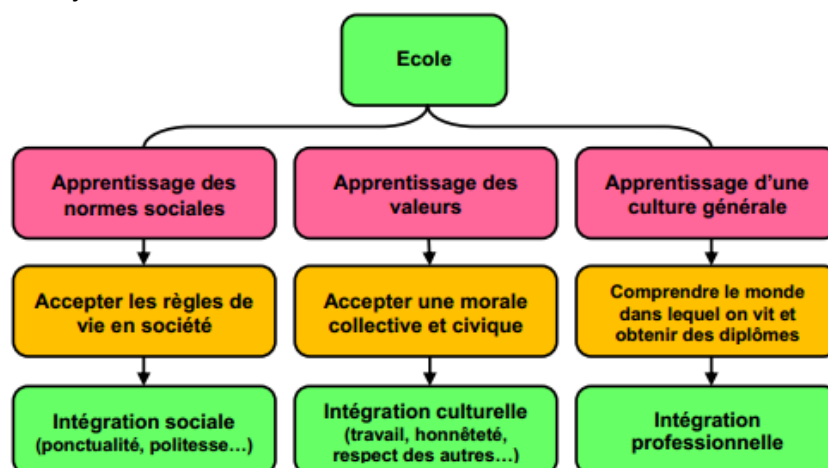
- La taille de la famille est moins réduite qu'on ne le pense
- La parentèle est souvent concentrée géographiquement
- Les relations entre les adultes et leur famille restent intenses
- Les membres de la famille élargie s'échangent de nombreux services et des dons en argent.

B) L'École est encore capable d'intégrer les individus ?

a) L'école a pour vocation d'intégrer

Durkheim considérait que l'école était **une institution socialisatrice** majeure qui devait se substituer partiellement à la famille pour intégrer les individus à la société. . L'école républicaine doit permettre une **triple intégration** des individus :

- Intégration sociale
- Intégration culturelle
- Intégration subjective



L'école véhicule, en effet, un certain nombre de valeurs fondamentales des sociétés démocratiques :

- L'égalité des chances
- La laïcité
- La méritocratie
- La culture savante

Les instances d'intégration sont-elles en crise ?

Pour réaliser ces différents objectifs, l'École s'est progressivement réformée dans le sens d'une ouverture croissante de l'école à toutes les couches de la population :

- La gratuité de l'école
- La mixité des établissements
- L'élévation de l'âge de la scolarité obligatoire
- L'unification progressive du système scolaire

Cependant, depuis une dizaine d'années, un autre mouvement est en marche qui, en voulant prendre en compte la diversité des situations sociales, entraîne une diversité des traitements :

- La discrimination positive
- L'individualisation de l'enseignement
- La diversification des parcours scolaires
- La démocratisation de l'institution
- La décentralisation

b) L'intégration a réussi mais se heurte à des difficultés croissantes

Lorsque l'on fait le bilan d'un siècle de scolarisation, on peut noter que l'école a bien rempli sa fonction intégratrice :

- Le niveau culturel de la population a augmenté
- Cet effort de l'Etat s'est aussi traduit par une relative démocratisation qualitative
- La promotion de la femme dans la société
- L'intégration des enfants d'immigrés
- L'acquisition d'un esprit critique

c) Mais l'intégration se heurte à des difficultés croissantes

Le système scolaire n'a pas réussi totalement à intégrer et à assurer la cohésion sociale :

- Une proportion non négligeable d'élèves, issus souvent des milieux les plus défavorisés, sont en échec scolaire
- La **massification de l'École** ne s'est pas traduite par une démocratisation réelle
- Le système scolaire reste encore **élitiste et ségrégationniste**

Sans qu'il y ait une intention consciente des acteurs (parents d'élèves, enseignants, chefs d'établissement...) chaque stratégie aboutit à un « effet pervers » : Montée des **logiques communautaires** par exemple.

Ainsi, l'École française, dans sa volonté d'intégrer et de sélectionner les élèves se trouve confrontée à une triple contradiction :

- Poursuit un objectif de démocratisation de l'éducation tout en assurant une fonction de sélection
- Prééminence du rôle de l'école et du diplôme en matière d'insertion professionnelle
- Difficultés à transmettre une culture commune face à des publics scolaires plus hétérogènes à la fois sur le plan social et culturel

Les instances d'intégration sont-elles en crise ?

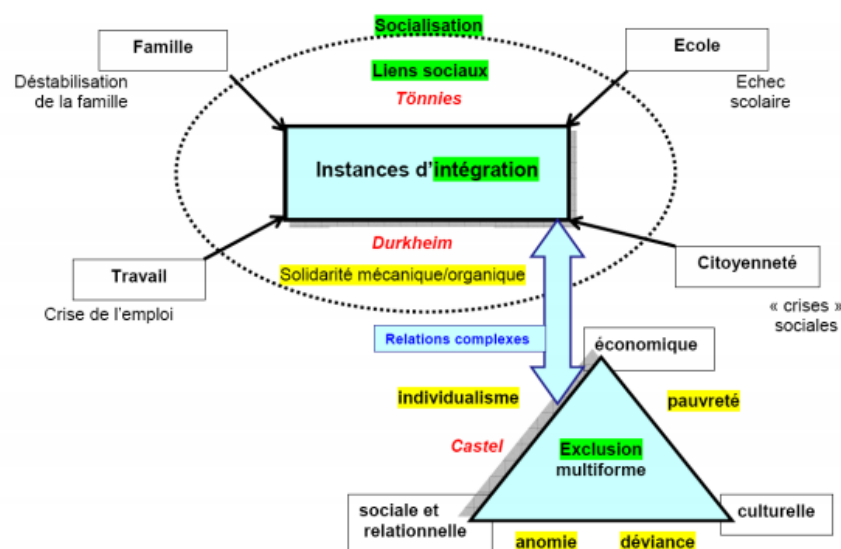
C) L'Etat est-il encore capable d'assurer la cohésion sociale ?

a) La légitimité de l'Etat repose sur le lien de citoyenneté

La citoyenneté correspond au lien politique qui unit dans la sphère publique tous ceux qui appartiennent à la Nation au-delà de leurs différences sociale, de genre ou d'origine. Pour entretenir ce lien de citoyenneté, l'Etat doit non seulement garantir des droits politiques et juridiques, mais également des droits sociaux (Droit à la protection sociale, droit au logement, droit à la santé...) qui vont permettre aux citoyens d'exercer pleinement leur participation à la vie politique. La citoyenneté implique la solidarité nationale. Ainsi, l'Etat-providence en redistribuant les revenus a favorisé les classes moyennes et la cohésion sociale.

b) La légitimité de l'Etat semble remise en cause par l'aggravation de la crise sociale

La citoyenneté politique ne saurait à elle seule assurer la cohésion de la société (Chômage, inégalités...). **Désaffiliation et disqualification sociale** empêchent les individus d'exercer convenablement les différents rôles sociaux qui forment la trame de la vie sociale. Le déficit de capital social affecte les relations sociales au point de provoquer une accentuation des phénomènes de **ségrégation économique, sociale et spatiale**. A cela s'ajoute les discriminations que subissent certains jeunes en raison de leur origine (**délict de faciès**) ou du quartier où ils habitent (**délict d'adresse**). Ensuite, la montée de l'individualisme est souvent perçue comme un facteur d'affaiblissement de la participation politique. Enfin, le pluralisme culturel croissant que connaissent les sociétés démocratiques nourrit des demandes de reconnaissance d'identités et de particularismes divers qui peuvent heurter les valeurs collectives et entraîner des conflits. (**Repli communautaire**)



Notions essentielles
Notions complémentaires

Schéma réalisé par J-L Pierre à partir du programme et des indications complémentaires.
Liste non limitative des auteurs qui peuvent être mobilisés sur ce thème du programme.